

Pour réduire les inégalités criantes dans le secteur culturel, le Mouvement HF préconise cinq mesures soumises au ministre de la Culture et de la Communication, Franck Riester.

Les crises ne sont jamais un moment favorable aux réductions des inégalités entre les femmes et les hommes. Bien au contraire. Elles viennent le plus souvent les creuser. Simone de Beauvoir avait averti : « N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant ». Là, il ne s'agit pas directement des droits mais des actions entreprises pour soutenir le milieu culturel fortement impacté par les mesures de confinement. En pleine crise sanitaire sont annoncés des fonds d'urgence et de relance. À qui profiteront-ils ? Le [Mouvement HF](#) s'interroge et sera vigilant.

Jusqu'alors, « *les femmes sont Les grandes oubliées des aides*, rappelle Rozenn Bartra, cofondatrice du Mouvement HF et membre de [HF Normandie](#). *Il est primordial qu'il y ait une répartition équitable* ». Dans ce qui a été nommé comme un « plan pour la culture », le président de la République, Emmanuel Macron, n'a pas eu mercredi 6 mai un mot sur le sujet. C'était une crainte des membres du Mouvement HF. Puisqu'il invite le monde culturel à être inventif, pourquoi ne pas l'être pour réduire les inégalités ?

À quand la cellule d'écoute et de suivi ?

Le Mouvement HF a déjà des idées et propose cinq mesures. La première vise à « tendre à une plus juste allocation des financements publics ». Pour Rozenn Bartra, « *c'est le fer de lance de la politique culturelle. Tout financement public doit être assorti d'exigences* ». Il est également préconiser le « maintien des subventions en direction de l'égalité et aménagements financiers d'urgence pour les femmes artistes », notamment celles qui ne relèvent pas de l'intermittence, comme les autrices ou les plasticiennes. Rozenn Bartra met en lumière les charges qui pèsent sur les artistes femmes en matière de garde d'enfants. « *Lors de la reprise de l'activité, elles ne doivent pas choisir entre leur métier et les enfants. Elles doivent être considérées comme prioritaires dans les crèches* ».

La lutte contre les violences sexuelles reste une autre priorité. Pendant le confinement, « *elles ne sont pas arrêtées. Elles ont même augmenté de 30 %*. Le Ministère de la Culture avait annoncé l'ouverture d'une cellule d'écoute et de suivi

des victimes au 1er janvier 2020 pour les victimes. Elle n'est toujours pas mise en place ». Aux violences s'ajoute le sexisme et la cofondatrice du Mouvement HF craint « un phénomène de cooptation masculine ».

Pour veiller au bon déroulement des répartitions, le Mouvement HF demande à siéger dans les instances de délibération des organismes culturels, notamment au « *centre national de la musique, le plus doté avec ses 11 millions d'euros* ». Il réitère enfin « la mise en œuvre à moyen et long termes l'ensemble des préconisations » du Haut Conseil pour l'égalité. En France, selon une étude menée en 2018, 1 artiste sur 5 bénéficiant d'une aide publique est une femme. Quant au salaire, une femme artiste gagne en moyenne 18 % de moins qu'un homme.

- photo : Rozenn Bartra © DR